

Montauban, le 7 janvier 2019

Chers adhérents,

Au nom du Conseil Administration du SMTI 82, je présente à vous toutes et tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019. Cette période charnière est toujours propice aux bilans, aux souhaits, aux bonnes résolutions, et aux projets.

A cet égard, le conseil d'administration, moi-même, notre directeur Bernard LATTES, seront toujours très attentifs à la réalité et à la dureté de l'exercice de la médecine du travail, exercice qui la rend toujours aussi remarquable dans les faits ; pour autant, il convient d'adapter nos équipes aux actions qui découlent d'une stratégie actée par le Conseil Administration à un monde économique en profond changement.

Pour cela, et depuis des années, a été mis en place conjointement avec les équipes pluridisciplinaires du service des actions basées sur :

- La surveillance de l'état de santé des travailleurs,
- Les actions de santé au travail en entreprise, et en particulier des actions de préventions spécifiques ou globales pour chaque branche, chaque employeur ou salarié,
- Le conseil des employeurs, des travailleurs et de leurs représentants sur les dispositions et mesures nécessaires afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels,
- Le suivi et la traçabilité des expositions professionnelles ainsi que la veille sanitaire.

Nonobstant ces actions pérennes du SMTI, et sur demande du Ministre **Muriel PÉNICAUD** jugeant en son temps que l'activité des SSTI était *"un dispositif assez illisible et couvrant mal les TPE-PME"*, une réflexion sur le devenir de la santé au travail a été menée en 2018 donnant lieu à un rapport rédigé par la députée Madame **Charlotte LECOCCQ**. Si je partage en partie le diagnostic de ce document, je ne partage pas toutes les propositions d'évolutions, et en particulier celles qui nous laissent augurer de "l'Urssafisation" des cotisations, ce qui conduirait inéluctablement à une "étatisation" de notre fonctionnement, et donc à une perte de notre ancrage territorial. À fortiori, je serais beaucoup plus favorable à une autre méthode basée sur le maintien des services existants, de leurs systèmes de gouvernance et gestion.

.../...

Toutefois attention ! Je rappelle qu'il ne s'agit que de préconisations d'un rapport et non de décisions de mises en œuvre. Tout se jouera dans la concertation quadripartite et dans les amendements à l'Assemblée Nationale et au Sénat. De ce qui précède, les discussions entre l'état et les corps intermédiaires s'ouvriront début 2019...

En tout cas ces propositions gouvernementales sont à intégrer pour alimenter notre réflexion et agir en amont ; car cela devient un vrai leitmotiv, un réflexe comme l'est maintenant la ceinture de sécurité en voiture, et l'adage chinois qu'il vaut mieux prévenir que guérir n'a jamais été aussi vrai ! Je serai donc très attentif et non moins vigilant sur l'évolution de ce dossier lourd d'incertitude, mais sans être obtus ni obstiné ; soyez également convaincus que nous sommes à même d'accepter certaines réformes nécessaires, comme d'anticiper et de participer activement aux nombreuses réflexions réglementaires qui peuvent présenter un impact positif sur l'activité des SSTI.

Bernard LATTES poursuivra parallèlement la modernisation de notre service avec les médecins du travail, infirmières et infirmiers, intervenants en prévention des risques professionnels, équipes administratives, et ce, dans tous les domaines ; il n'en reste pas moins que le recrutement de nouveaux médecins du travail pour conforter les pôles pluridisciplinaires, reste un objectif de notre service. Un cabinet de recrutement spécialisé, en relation étroite avec notre Directeur, travaille sur ce besoin.

Chers adhérents, croyez bien que nous serons plus que jamais à vos côtés en 2019 pour toutes les raisons par ailleurs évoquées. Ensemble, nous partagerons vos préoccupations, vos états d'âme, vos coups de cœur, comme vos coups de gueule, ou réflexions avisées ; Bref ! tout ce qui éclairera notre service pour mieux le faire rayonner !

Je vous souhaite encore, avec l'ensemble du conseil d'administration et les équipes du service, une très bonne année 2019, qu'elle soit vraiment à la hauteur des espérances de chacune et chacun d'entre vous.

A très bientôt !

Le Président

Francis CAUSSE